

PRÉSENTATION  
D'UNE OPÉRATION



Après



# CRÉATION D'UN ESPACE SANITAIRE ADAPTÉ

 **VALENCE**  
**JANVIER 2017**

Avant



**SOLiHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

**DRÔME**

LE NOUVEAU NOM DU

*Cald*

POUR QU'UNE  
PERSONNE  
HANDICAPÉE  
VIVE AU QUOTIDIEN  
DANS UN ESPACE  
ADAPTÉ À  
SES BESOINS



## SITUATION

Guy, 63 ans, présente une maladie neuromusculaire dont le diagnostic a été confirmé en 2006. Il est accompagné dans son parcours santé par l'AFM (Association Française contre les Myopathies). Le projet a été élaboré en collaboration avec l'intervenante de l'AFM. Il vit seul (veuf) dans une maison individuelle construite en 1958, dont il est propriétaire. Une auxiliaire de vie est présente tous les jours dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH : Aides humaines) pour la toilette, l'habillage, l'alimentation et la participation à la vie sociale. La maison comporte un étage auquel Guy ne peut plus accéder, mais les pièces à vivre – chambres et salle de bain – étant en bas, il souhaite rester chez lui. La maladie ayant évolué, certaines difficultés sont de plus en plus présentes. Enjamber la baignoire, et tenir une position prolongée devant le lavabo sont des gestes périlleux.

L'aménagement des sanitaires s'impose malgré un espace sanitaire exigü.

Le projet consiste à :

- remplacer la baignoire par une douche à l'italienne,
- remplacer le lavabo sur colonne par un lavabo autoportant.

## ÉTAT DES LIEUX ET CONTRAINTES

Cette maison de 90 m<sup>2</sup> se compose d'un rez-de-chaussée avec un salon, une salle à manger, une cuisine, deux chambres, une salle de bains, un WC, un dégagement avec un cellier dans un ancien garage et d'une cave.

A l'étage se trouvent deux chambres mansardées.

## LE PROJET RÉALISÉ

Adaptation de la salle de bains comprenant :

- la dépose de la baignoire et du lavabo sur colonne,
- la création d'une douche à l'italienne,
- un mitigeur de douche,
- un rideau de douche,
- une barre d'appui,
- un lavabo plan autoportant avec siphon déporté (lavabo à décaler sur la gauche),
- un miroir inclinable (non financé par les organismes),
- un carrelage anti dérapant sur l'ensemble de la salle de bains,
- les travaux consécutifs (faïences ...) et l'installation d'une VMC,
- une chaise de douche amovible.

Depuis plusieurs années, dans le cadre d'une convention de partenariat, SOLIHA Drôme intervient comme référent technique de l'équipe de la MDPH. Pour chaque situation de demande de Prestation de Compensation du Handicap (PCH) concernant l'adaptation du logement, la MDPH sollicite SOLIHA Drôme et des visites communes entre techniciens SOLIHA Drôme et ergothérapeutes MDPH sont organisées au domicile des personnes handicapées. Cette coopération fructueuse permet de définir le projet d'aménagement de logement le plus approprié aux besoins des personnes et de leur apporter tous les conseils pour la mise en œuvre financière et technique des travaux.

## FINANCEMENT DU PROJET

COÛT DES TRAVAUX TTC :  
6 824 €

### PROJET FINANCÉ À 90 %

- Subvention Anah  
35% du montant HT :  
2 062 €
- Prestation de Compensation du Handicap (MDPH) :  
3 936 €
- Fond de compensation du handicap : 120 €
- Reste à charge 706 €

### SOLIHA DRÔME EST SOUTENU DANS CETTE ACTION PAR :

- Le CCAS de Valence
- Le Département de la Drôme

## CONTACTS

AIDE ET CONSEIL  
AUX PARTICULIERS

**Véronique Enjolras**

☎ 04 75 79 04 23

COMMUNICATION

**Marianne de Poncharra**

☎ 04 75 79 04 41

### SOLIHA Drôme

44, rue Faventines  
B.P. 1022  
26010 VALENCE Cedex  
<https://drome.soliha.fr>

